

26

L'an mil sept cent quarante six le jour
 de fev. le premier apres la publication des bans
 en l'eglise paroisssiale des Eglises de la paroisse
 de feu Jean Baptiste Dufaut et de feu Marie Ang
 paroisse de St Denis D'une part et de feu Marie Ang
 et de feu Marie Anne de l'autre part
 Stours d'autre part. Lesquels ont presté
 Curie aller dans les paroisses des contractans
 pris leur mutuel consentement pour par
 donner la benediction nuptiale devant
 la Eglise Romaine en presence de Jean
 freres de l'epoux Francois Galgon de la
 pere de la Epouse Estienne Jacques
 de la Epouse qui ont avec l'epoux et
 Signer de la requie. L'ordonnance